

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **jeudi 27 mars 2025 à 18 heures.**

Affiché le 21 mars 2025



ORDRE DU JOUR

MOTION EN FAVEUR DE L'ACHEVEMENT DE L'AUTOROUTE A69 ET DU RESPECT DES DECISIONS DEMOCRATIQUES

INSTANCES

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05 décembre 2024 ;
- Lecture des décisions 2025-1, 2025-2, 2025-3, 2025-4 ; 2025-5 ;
- Installation nouveau conseiller municipal sur siège vacant ;

FINANCES

- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 ;
- Affectation du résultat 2024 ;
- Approbation du Budget primitif 2025 ;
- Vote des taux d'imposition 2025 ;
- Approbation du tableau d'évaluation des charges transférées 2025 – Attribution de compensation aux communes (CLECT)
- Maintien du partage de la taxe d'aménagement avec la CCSVP ;
- Détermination des prix du repas et boissons Fête Médiévale 2025 ;
- Festival d'Autan – Tarif préférentiel 2025 ;
- Revalorisation de l'indemnité de gardiennage des Eglises ;
- Reversement Accise TICFE 2024 par SDET ;

URBANISME

- Autorisation centrale photovoltaïque au sol « les Plots » ;
- Constitution d'une servitude de passage de canalisations en tréfonds au profit d'Enedis (La Plano, La Guipalle)

EAU/ASSAINISSEMENT

- SPL - Tarification assainissement – Avenant n°6 ;
- SPL - Tarification eau potable – Avenant n° 6 ;
- SPL - Tarif de la redevance « performance des réseaux d'eau potable » ;
- SPL - Tarif de la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif » ;
- SPL - Approbation du rapport annuel des mandataires de la commune de Burlats, administrateurs de la SPL Eaux de Castres Burlats – Exercice de janvier 2023 à décembre 2023 ;

RESSOURCES HUMAINES

- Adoption de l'enveloppe indemnitaire du personnel communal 2025 ;